



## Réduire la consommation d'énergie des bâtiments

### **En optimisant l'utilisation des salles communales**

Les salles Anne de Melun et Gabriel Boussard, plus énergivores ou moins utilisées que les autres, sont fermées à la location pendant les mois d'hiver. La salle du cinéma-théâtre sera fermée, de façon partielle, aux périodes les plus froides, soit, l'équivalent de 30 jours de fermeture, non-consécutifs. La grande salle des Halles reste ouverte à la location, le chauffage sera, à compter du 1er janvier 2024, à la charge de l'utilisateur.

### **En réglant le chauffage au plus près des besoins.**

La ville souhaite adapter la température des salles en fonction de leurs usages. Elle a donc baissé les températures à 19°C dans les locaux (écoles, bureaux, médiathèque), à 14°C dans les gymnases et à 16°C pour les activités douces (gym, danse...).

### **En déployant des régulateurs thermiques**

Pour contrôler les températures du chauffage dans les bâtiments, des régulateurs thermiques sont en cours d'installation sur les équipements. Une première phase a été réalisée. Elle concerne les salles des Tisserands, des Plantagenêts et Marc Leclerc. Le dispositif se poursuit.